



Le château disparu de Chamoson

Etat des recherches en 2020

Daniel Masotti

Pro Castrum

Bourgeoisie de Chamoson

“Qui est garniz non est vinz” Pierre II de Savoie 1203-1268

Cette étude est dédiée à notre regretté Ami Henri Rougier, Professeur émérite des Universités et 1^{er} Bourgeois d’honneur de la Commune de Chamoson.

Remerciements

Il m'est impossible de remercier de manière exhaustive la totalité des personnes qui m'ont accompagné dans mes recherches ainsi que toutes celles-et-ceux qui m'ont écouté patiemment lors des balades historico-gourmandes coorganisées avec "la Préfecture". Ma reconnaissance va en premier lieu à mes mentores médiévistes regrettés Madame Alessandra Antonini et Monsieur Hans-Jörg Lehner, trop vite disparus. Sur le terrain chamosard j'ai bénéficié de l'aide précieuse de Monsieur Christian Rey, juriste et de Monsieur Jean-Christophe Moret archéologue, spécialiste de la fortification à travers les âges, historien et guide culturel du Patrimoine, sans oublier mon épouse Sophie. Un merci particulier au Professeur Dr. Robert Moutard pour son patient travail de relecture. Mes remerciements sincères vont également à Monsieur Pierre Corboud, archéologue-préhistorien, pour son autorisation dans l'utilisation de ses travaux aux Lumeires et ses aimables conseils. Merci du fond du cœur à toutes celles-et-ceux qui ont permis cette avancée des connaissances par leurs dons qui ont servis à la datation du mortier, Mesdames et Messieurs, Barby Patrice, Berclaz Pierre, Bruchez Christiane, Cottagnoud Olivier, Crittin Jean-Marc, Restaurant la Préfecture, Desmeules Jérôme, Dos Santos Catherine, Fernandez-Steidle Rachel, Fournier Pascal, Foutel Céline, Gross Ana, Maye Antoine, Pahud André, Posse Manu, Praz Lucette, Putallaz Ariane, Rey Christian, Tissot Françoise. Merci à Monsieur Jean-Marc Crittin qui nous a facilité les contacts auprès de la Bourgeoisie de Chamoson que je remercie également. Le Président de la Commune de Chamoson, Monsieur Claude Crittin ainsi que le Président de la Commune de Vétroz, Monsieur Olivier Cottagnoud, ont montrés leurs intérêts pour nos recherches au même titre que le Vice-Président de Chamoson, Monsieur Christophe Bessero, accompagné du nouveau Conseiller fraîchement élu, Monsieur Stéphane Giroud. Qu'ils soient ici pareillement remerciés. Je terminerai mes remerciements en relevant le précieux soutien de la Société de Développement de Chamoson dans l'élaboration de cette monographie.

Chamoson, le 20 décembre 2020

Daniel Masotti

Préface

Le Valais a été peuplé dès la préhistoire. Nous avons des traces d'occupation de la région de Chamoson dès le Néolithique. Des vestiges de ces temps anciens ont été régulièrement découverts et de précieux témoins de notre passé, comme l'église de St-Pierre-de-Clages, sont uniques en Valais.

Le village de Chamoson, particulièrement exposé aux laves torrentielles, est moins riche en vestiges et son histoire ancienne est plus difficile à cerner. Les investigations de Daniel Masotti apportent de nouveaux éclairages sur ce que fut Chamoson et invite à la réflexion.

La bourgeoisie de Chamoson encourage ces recherches afin de mieux connaître l'histoire de ce territoire et de son peuplement.

Stéphane Giroud

Président de la Bourgeoisie

Avant-propos

La modeste étude que vous tenez entre vos mains, n'a pas d'autre prétention que de présenter le résumé d'une partie du fruit de mes recherches provenant d'une cinquantaine d'années d'explorations historiques et géologiques, dont quelques-unes partagées avec l'équipe "Geoterrain" du Professeur Henri Rougier, de la région de Chamoson. Cette étude, tout en relatant l'état des recherches de 1970 à 2020 sur le site des Lumeires, demeure une hypothèse de travail qui a cependant reçu un écho favorable de la part de quelques spécialistes du monde médiévale. Afin de clarifier ma position, je ne suis pas un archéologue, mais simplement un technicien de fouilles archéologiques, mordu d'Histoire, qui a fait ses armes entre 1984 et 1994 avec ses patrons archéologues reconnus, Alessandra Antonini et Hans-Jörg Lehner.

On attribue la construction de la place forte de Chamoson à l'Evêque Landri de Mont vers 1230. Depuis 1384 environ, l'existence du château de Chamoson ne figure plus dans aucun document. Il n'apparaît pas non plus, en 1475, dans la liste des forteresses prises, détruites et incendiées par les Valaisans après la bataille de la Planta. Il a tout simplement disparu comme par enchantement.

Au milieu du xx^e siècle, l'architecte Genevois Louis Blondel qui assure la charge d'archéologue de la ville de Genève dès 1923, tente une rapide approche et détermine le plateau de Némiaz comme étant le site du château.

Les découvertes récentes vont remettre en question les emplacements et l'importance de la forteresse chamosarde.

Depuis 1844, tous les écrits appartenant successivement à Boccard, Gremaud, Rameau, Reymondeulaz, Tamini, Délèze, de Rivaz... déterminent l'emplacement du château vers les Lumeires. Seul Blondel, dans son étude in situ du 19 octobre 1950, parue en 1951, remet cette localisation en question et situe le château de Chamoson sur le plateau de Némiaz.

Dès 1970, le groupement " Haut-de-Cry" mené par votre serviteur entreprend des campagnes d'explorations du massif partagé entre les Communes d'Ardon, de Chamoson, de Vétroz et de Conthey. Les membres dudit groupement, Messieurs Yves

Dutoit (mon cousin) de Conthey, les frères Bernard et Michel Seewer accompagnés de Jean-Pierre Waeffler de la Tour de Peilz, Gregory Pelletier de Montreux et Claude Pachoud de Genève redécouvrent la mine de fer de Chamoson, les fortifications des Lumeires, construisent un refuge à Vertsan (1950 m) etc...

Après de nombreuses recherches entreprises par Monsieur Hutter ancien directeur des Editions Payot à Lausanne (1976), la colline des Lumeires livre un intéressant matériel archéologique remontant à l'Âge du Bronze. Afin de déterminer plus précisément ces découvertes, une fouille de vérification effectuée en 1977 par Monsieur Pierre Corboud, archéologue-préhistorien, et Madame Christiane Pugin, archéologue, confirme l'attribution au Bronze Final de ces trouvailles. Le site de ces recherches, entre la limite supérieure des vignes et le sommet de la partie boisée du cône des Lumeires, est facile d'accès (se méfier toutefois des chutes de pierres provenant de la paroi dominant cette zone).

En 1984, guidés par une coloration rosâtre du terrain, indice de surchauffe des sédiments, nous engageons, mon épouse Sophie et moi, dans la partie instable du talus de la desserte viticole située sur rive droite de la Siserantse, un lent et méticuleux travail de fouille archéologique. Le quart amont du four à chaux était découvert et fouillé jusqu'à sa base en 1985.

2018 voit la reprise des recherches, après un long sommeil, par l'exploration d'un mur se situant sur le vallum morainique appelé les Crêtes. Aux dires des locaux il s'agirait d'une murgère. Après l'étude plus précise de cette construction et selon les avis des archéologues médiévistes, Madame Alessandra Antonini et Monsieur Hans-Jörg Lehner qui avaient visité le site en ma compagnie dans le courant de l'année 1988, l'hypothèse d'un rempart était plutôt retenue. Durant l'été 2020 l'archéologue spécialiste de la fortification à travers les âges, Monsieur Jean Christophe Moret, que le Président de Vétroz Monsieur Olivier Cottagnoud m'avait présenté, pense qu'il s'agit là également d'un rempart.

Devant le risque avéré de destruction d'une partie du site en paroi par les laves torrentielles et dans le but d'étayer l'âge de la construction de ces éléments, 2020 voit le prélèvement d'un échantillon de mortier dans le mur de la fortification située en rive droite de la Siserantse (**photo 1**) afin de procéder à la datation au carbone 14 au CIRAM

de Bordeaux. Ce laboratoire est reconnu puisqu'il travaille couramment entre autres pour le prestigieux Musée du Louvre. Ce prélèvement est effectué par le juriste Monsieur Christian Rey de Vétroz, un passionné d'histoire médiévale, et qui rend de grands services à l'aide de son drone dans la réalisation des vues aériennes du site.

La réception de la datation au carbone 14 va avoir un impact non négligeable sur la suite des recherches. On pourra dorénavant situer ces constructions défensives sur l'échiquier temporel de l'Histoire chamosarde.

Une demande de protection des sites déjà découverts est transmise aux instances Communales en date du 06.10.2020. Deux annonces de découvertes archéologiques ont également été communiquées aux Services Cantonaux, à l'intention de l'Archéologue Cantonale, Madame Brunetti.

Les éléments qui composent la trame historique de Chamoson, et plus particulièrement de ses zones d'ombre, vont être décortiqués dans cette petite étude et exposés dans les pages qui suivent tout en demeurant néanmoins, malgré tout le soin apporté, une hypothèse de travail. Nous vous en souhaitons une agréable lecture. Au cas, où d'aventure, vous envisageriez une balade sur le terrain, nous ne pouvons qu'attirer votre attention sur les risques de chutes de pierres le long des parois et que notre responsabilité ne pourrait en aucun cas être engagée si un accident, quel qu'il soit devait se produire.

Coup d'œil historique

La trouvaille provenant du passé le plus lointain de la Commune remonte au milieu du v^e millénaire av. J.-C., il s'agit d'une hache-ciseau en amphibolite calcique (Approche des productions valaisannes en néphrite, Pierre Pétrequin, Christophe Croutsch, Michel Errera, Mathieu Honegger, Luc Jacotey, François Mariéthoz et Pierre-Jérôme Rey) provenant de la Posse et découverte en 1945. Comme on peut aisément le constater, l'Histoire de Chamoson plonge ses racines loin dans le passé, jusqu'au Néolithique.

Les découvertes les plus documentées sur le terrain (Corboud et Pugin, 1977) à la fin du xx^e siècle remontent au Bronze final où des habitats terrasses ont été mis à jour sur le haut du cône des Lumeires.

Au moyen-âge, Ardon et Chamoson formaient une même seigneurie qui appartenait au fil des luttes, tantôt à l'évêque tantôt à la Maison de Savoie.

L'évolution du nom du village, comme on peut le voir dans l'Armorial Valaisan, va être touffue tout en gardant les mêmes racines. Camusia 1050, Camosiacum fin XI^{ème}, Camosium 1131, Chamossun fin XII^e, Chamosun 1179, Chamosum 1213, Chamoson 1214, Chamoisun 1231, Chamoysun 1233, Scamosun 1233, Chamosonum 1268, Chamosesuns 1282, Chamosone 1288, Schamosun 1362, Chamossoinum 1384, Chamossoin 1418, Chamosonis 1481, Tschamoson 1503. Nous laisserons aux spécialistes la conclusion en ce qui concerne la toponymie, en effet Camusia par exemple, pouvant être interprété selon le vocabulaire utilisé comme "lieu où l'on s'amuse", "troué, percé, brisé, (li chastiaux estoit camoisier en meinz leus)" ou en termes moins élogieux de "niais, niaiserie".

En 1034, Humbert I^{er}, dit Humbert aux Blanches Mains, premier comte de Savoie, reçoit le comté du Valais en remerciement de l'aide apportée à L'empereur germanique Conrad II le Salique lors du conflit avec un neveu de Rodolphe III, Eudes, qui revendiquait l'héritage.

Dès le XIII^e siècle, de nombreux témoignages moyenâgeux concernant Chamoson peuvent être découverts, soit dans les manuscrits archivés dans de nombreux établissements reconnus, archives de Saint-Maurice, du Saint-Bernard, de Valère, de Turin, de Chambéry, Forel, Raymond Lonfat...soit sur le terrain.

L'imbrication des territoires appartenant à l'évêque et au comte vont amener toute une série de guerres, de batailles, de prises de places fortes suivies d'accords (traité de 1179 où un Guillaume de Chamosan, baron de l'évêque de Sion apparait) et de restitutions des biens aux belligérants. Dans ce "gâteau", l'Abbaye de Saint Maurice possède également quelques seigneuries qui ne prêtent cependant à aucun conflit armé.

Dans la première moitié du XIII^e, vers 1230, de nombreux écrits font référence à la construction du château de Chamoson par l'évêque Landri de Mont, bâtisseur du prestigieux château de la Soie qui sera le théâtre d'un attentat contre l'évêque Guichard Tavelle en 1375, mené par les sbires d'Antoine de la Tour, seigneur de Niedergesteln. Le religieux accompagné de son prieur, avaient été précipités au bas des remparts.

Par le traité du 18 mai 1233, sur les bords de la Morge, le comte Amédée (Aymon, Amé...) IV de Savoie reconnaît à l'évêque Landri la propriété des châteaux de Chamoson et de la Soie. Le contrevenant à ce traité devait payer une amende de 21 livres mauriçoises au chanoine de Sion Jacques de Grilly, responsable de l'application de la peine pécuniaire.

Comme on pourra le voir, et malgré toute une série d'accords, les luttes pour la possession du Valais continuèrent entre les évêques de Sion et la Maison de Savoie.

Henri de Rarogne, évêque qui avait succédé sur le trône épiscopal à Boson de Granges, qui, lui, avait succédé à Landri de Mont, s'empara des terres et châteaux appartenant à la Maison de Savoie une première fois sous l'influence du gouverneur Eberard von Nidow, envoyé par Guillaume de Hollande, concurrent à l'Empire de Frédéric II. Le diplôme de 1247, remis par Eberard portait pleins pouvoirs sur la reprise des terres du comte par l'évêque et était de plus, étayé par la confirmation de donation signée par le pape Innocent IV, ennemi juré du Saint Empire Romain Germanique suzerain des comtes de Savoie depuis le début du XI^e siècle. De retour d'Angleterre, Amédée IV et son frère Pierre II jurèrent sur leurs épées de tirer une prompte et éclatante vengeance. La revanche est terrible. Les armées savoyardes remontent la vallée jusqu'aux sources du Rhône. La première bataille que l'on situe entre Port Valais et Monthey ne fut point un combat mais une boucherie. Les 3'000 valaisans appelés par le gouverneur sont mis en déroute. Sion voit ses murs tomber sous les coups redoublés des machines de guerre. La garnison de Loèche est massacrée, les châteaux de Tourtemagne et Viège sont occupés, les manoirs

des barons de Mangepan et Dirrenberg dans le comté de Moerell sont rasés, malgré les tentatives de défense des habitants de Haut-Châtillon (Obergesteln) et de Münster. Le drapeau rouge à croix blanche (Savoie) flotte sur les sources du Rhône (frappèrent en dur estour tellement que quazi tous les Allemans et Vallezans y morurent et là furent desconfis – Hist. Patr. Monum. Chroniq.).

Devant une telle déconfiture l'évêque Henri de Rarogne demande, en 1252, la conclusion d'une alliance entre Berne et le Valais. Cet accord est signé à Loèche le 17 juillet et stipule que les futurs différends seront arbitrés sur le Mont Sanetsch.

L'accord entre Pierre II de Savoie et l'évêque ne fut pas de longue durée. Les violations de territoires, les pillages, les arrestations arbitraires, les incendies, les assassinats... obligent Pierre II, en janvier 1260, à remettre de l'ordre dans la vallée. En cette année a lieu le siège de la Bâtiaz où l'on voit ses murailles s'écrouler, le château du Crest sur Ardon subit le même sort. La facture pour frais de guerre présentée par le comte de Savoie à l'évêque ne pouvant être honorée, ce dernier laissa en gage les deux châteaux conquis avec, en plus, celui de Chamoson.

Les comptes de l'administrateur Pierre de Mar font apparaître, en 1261 et 1262, des frais d'entretien du château de Chamoson.

En novembre 1266, afin de diminuer les frais inhérents aux forteresses et d'en empêcher l'utilisation dans des buts subversifs par son ennemi l'évêque, les systèmes défensifs des châteaux de Brignon, du Crest sur Ardon et de Chamoson sont démolis. Pour ce dernier, les travaux, dirigés par un des architectes de Pierre II, Jean d'Evian, aidé de 11 maçons, vont durer 9 jours (Le château de Chamoson ou la forteresse perdue, Association Saint Maurice d'Etudes Militaires, brochure "Servir" de 2019, D. Masotti).

À la mort du comte Pierre II, une période de paix s'installe dès 1268 avec l'arrivée au pouvoir de son frère Philippe. Restitué à l'évêque, le château de Chamoson est remis en état.

1287 voit des réparations du système défensif de notre forteresse dans les comptes de Wautier de Chamoson.

Les nobles de la Tour, partisans de la Savoie, signent un traité de paix en 1368 avec l'évêque de Sion.

En 1384, suite aux exactions perpétrées par les gens d'Ardon et de Chamoson qui ne voient pas d'un bon œil le Valais dirigé par un évêque savoyard, et au retour à l'insécurité des marchands, Amédée VII dit le Comte Rouge entre en Valais pour y remettre de l'ordre. La garnison du château du Crest est massacrée, et devant ce fait d'armes, impressionnés par la sauvagerie des combats, les défenseurs de Chamoson se rendent sans opposer de résistance. Ce sera la dernière fois que l'existence du château de Chamoson apparait sur des documents (anciennes chroniques de Savoie, jusqu'en 1391, Gallica).

Lors de la bataille de la Planta en 1475, le château de Chamoson qui était pourtant redevenu savoyard depuis 1384 figure pas dans la liste des 16 forteresses ruinées et incendiées par les dizains lors de la reconquête du Valais. Il s'est volatilisé comme par enchantement entre ces deux dates au même titre que son village.

L'énigme est posée. Les Sherlock Holmes sont aux aguets. Où est passé le château de Chamoson ? Et, question subsidiaire, qu'est-il advenu de son village ?

Nous allons, dans les pages qui suivent, essayer d'apporter des réponses à ces deux questions.

Géographie du site

Comme nous le ressassait souvent et à si bon escient notre regretté Ami le Professeur Henri Rougier, il est important de “savoir lire le paysage”. L’aspect d’aujourd’hui ne ressemble pas systématiquement au paysage d’il y a plusieurs siècles. Par exemple, la vallée du Rhône. Une plaine marécageuse au moyen-âge, une surface fortement cultivée, des routes, un chemin de fer, des bâtiments aujourd’hui. Derborence, un bel alpage avec une quarantaine de chalets, des grands et beaux pâturages au début du XVIII^e siècle, des amoncellements de blocs et des terrains incultes aujourd’hui. Ce type de réflexion est d’actualité dans le cas qui nous préoccupe. On peut en effet à la lecture de la carte géologique qui couvre précisément cette région (Dent de Morcles 1 :25'000) constater que l’on a affaire à 4 terrains différents : la roche en place, la moraine, les voiles d’éboulis de pentes et un éboulement à éléments grossiers dont on ignore actuellement la date. Les éléments architecturaux, soit militaires soit civils se situent sur la roche et sur la moraine. Si en surface, l’étendue des dépôts dus à l’éboulement sont facile à interpréter, en revanche son épaisseur et la morphologie du terrain antérieur à ce phénomène nous sont totalement inconnues au même titre que son utilisation éventuellement anthropique.

La zone qui nous intéresse plus particulièrement est comprise dans un triangle formé grossièrement au nord-est par l’impressionnante paroi rocheuse de la Routia (massif du Haut de Cry), au sud-est par la route viticole serpentant mollement de la Posse en direction des Lumeires et au sud-ouest par le vallum morainique reliant les Crêtes à Tita Cavale (**photo 1**). Un torrent temporaire, la Siserantse, partage le site en deux dans sa partie haute.

Les seuls éléments visibles sur le terrain à ce jour permettent d’échafauder une hypothèse qui pour l’instant demeure la plus proche d’une réalité plausible. Le château et son village sont adossés à l’imposante paroi de la Routia qui rend l’approche par le nord-est impossible. Les seules possibilités d’accès offrent des pentes raides qui devaient certainement à l’époque moyenâgeuse être dépourvues de végétation arbustive propice à l’attaquant pour s’abriter. Ces pentes présentent pourtant une faiblesse en cas d’attaque latérale de l’ennemi le long de la paroi. Pour parer à ce type d’assaut, des fortifications sont construites sur des vires dominant le pied de la paroi à même le rocher, et servant certainement de derniers refuges.

Une défense avancée formée d’un rempart situé sur une crête au sud-ouest protège le village et le corps principal des fortifications.

Le témoin qui fixe définitivement l'importance du chantier médiéval consiste en l'existence d'un grand four à chaux, encore visible sur rive droite de la Siserantse.

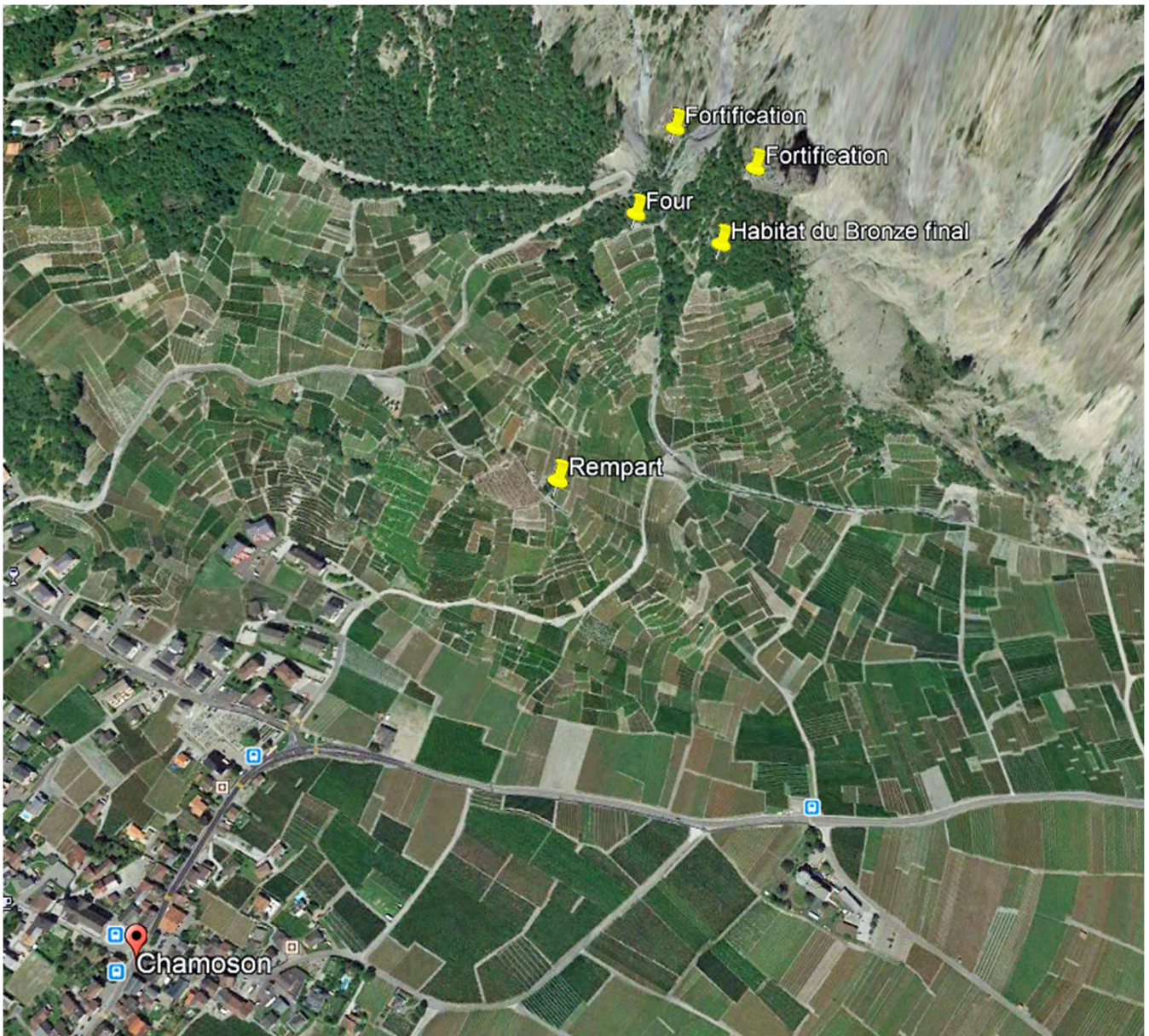


Photo 1.- Situation des points d'intérêts. (Chamoson-Google)

À la découverte des lieux

L'ancien village

Comme il est démontré à de nombreuses reprises, les agglomérations urbaines, villes, villages, évoluent souvent au fil des siècles aux mêmes endroits suivant une stratification bien établie et mises en exergue lors de fouilles, avec en surface les structures modernes, époque contemporaine de notre vécu, puis, en s'enfonçant dans le sol on va traverser successivement les témoins du Siècle des Lumières, du Moyen Âge, de l'Empire romain, des époques du fer et du bronze pour se terminer en général au Néolithique. On peut retrouver ce rapide exemple en partie dans les fouilles archéologiques de Saint-Pierre-de-Clages, Sion, Martigny etc...

Dans le cas de Chamoson, à l'emplacement du village actuel, qui semble un peu éloigné du château selon les nombreux exemples à disposition, il semblerait qu'il faille chercher ailleurs son emplacement primitif. D'ailleurs, d'après les expertises effectuées par mes soins lors de l'ouverture de chaque fouille portée à ma connaissance ou de relevés d'anciens bâtiments, il ne m'a pas été permis de progresser dans des époques antérieures au XVII^e siècle. Il faut prendre le résultat de cette expertise avec précaution étant donné que je ne suis domicilié à Chamoson que depuis 1978 et que mes visites par rapport au nombre total de chantiers sont loin d'être exhaustives.

Pour les débuts de l'emplacement du village actuel, on pourrait utiliser l'époque charnière du milieu du XV^e siècle avec comme premier indicateur le souci des Chamosards envers les crues du Saint André, qui s'écoulait auparavant en direction d'Ardon en suivant le pied des coteaux en rive gauche du cône torrentiel de Chamoson. En effet le Merdesson (Saint André) - cette dernière assertion est à prendre avec beaucoup de réserve - a été dévié en direction de la Losentze (Chronologie de Chamoson, Monsieur Gaillard Président de la Commune, 1872) en 1436. L'étude attentive d'un manuscrit datant du 2 juillet 1260 qui place le Merdesson près de Saint-Pierre-de-Clages (*Sanctum Petrum de Clages inter duas aquas quarum una vocatur Merdensum, altera Azensi...*) nous laisse perplexe. Il faudrait interpréter prudemment ces résultats. Dans les différents manuscrits anciens compulsés je n'ai pas trouvé trace d'un autre torrent s'appelant Merdesson. Selon les types de documents des erreurs peuvent se glisser à l'intérieur de ceux-ci au fil des années. Sur les cartes topographiques de la fin du XIX^e un torrent du nom de Merdesson figure effectivement aux proches alentours de Saint-Pierre-de-Clages.

L'analyse du premier habitat sérieusement fouillé et documenté sur cette Commune, appartient à Monsieur Pierre Corboud, archéologue-préhistorien, en collaboration avec l'archéologue Madame Christiane Pugin du laboratoire d'archéologie et d'anthropologie de l'Université de Genève. La fouille d'exploration se situe entre les vignes sommitales des Lumeires et son cône boisé. Selon ces spécialistes, il s'agirait d'habitat en terrasses, jamais étudié dans le nord des Alpes. Sur le versant sud des Alpes il est plus courant et on le retrouve du Tyrol à la Provence. Lors des fouilles, de nombreux fragments de poterie ont été mis à jour ainsi que des foyers de petites dimensions posés à même la moraine (**fig. 1**), une extrémité de bracelets à tampons et divers morceaux de bronze et de fer. Selon la typologie de ces objets, les spécialistes ont attribué ces découvertes au Bronze final c'est-à-dire vers 900 av. J.-C.

A l'heure actuelle, ces habitats sur terrasses constituent le seul témoin historique de la plus ancienne implantation humaine sise sur la Commune de Chamoson.

Afin d'affiner l'évolution temporelle de cette zone d'habitat il serait intéressant d'effectuer une campagne de géophysique qui servirait à déterminer l'emplacement des constructions non visibles, cachées sous l'éboulis de pente. Cette opération, suivie de fouilles sporadiques sous cette faible couverture enrichirait fortement les connaissances sur l'histoire locale et servirait également à confirmer l'opinion de Madame Pugin qui pense que "Probablement, l'occupation du site au Moyen Âge a contribué à faire disparaître les traces des terrasses supérieures". Les recherches à cet emplacement précis apporteraient certainement d'intéressantes conclusions sur l'existence et l'évolution médiévale de l'ancien village de Chamoson à qui appartiendraient les nombreux murs en pierre sèche que l'on peut découvrir dans la partie boisée du sommet du cône des Lumeires (**photo 2**).

L'existence sur rive droite de la Siserantse d'une autre partie de l'ancien village reste à prouver. Le seul élément visible de nos jours est constitué par les ruines du four à chaux. Ce qui fait penser à une disparition partielle et rapide d'un quartier du vieux Chamoson est l'absence de témoins depuis le Moyen-Âge. L'habitat sur ce site s'étage de la fin de l'Âge du Bronze au Bas Moyen-Âge, sur environ 2300 ans, puis plus rien. On pourrait imaginer, que suite à un cataclysme très local, un éboulement en provenance des "Ancillons" à 1640 m, aurait rasé une partie de l'ancien village forçant les ancêtres Chamosards à choisir un autre endroit pour vivre, en déménageant vers l'emplacement du village actuel. L'éboulement est avéré sur le terrain et sur carte géologique officielle.

Il est bien clair, que toutes les recherches futures dans ce domaine se feront sous la direction d'un archéologue dûment certifié et avec l'accord du Service Cantonal des bâtiments, monuments et archéologie. Les volontaires de la "Confrérie Pro Castrum de

Chamoson” pourraient faire partie des aides dans ce cas, ce qui diminuerait fortement le coût de telles interventions, en les rendant possibles et acceptables pour les finances de la Commune et du Canton.

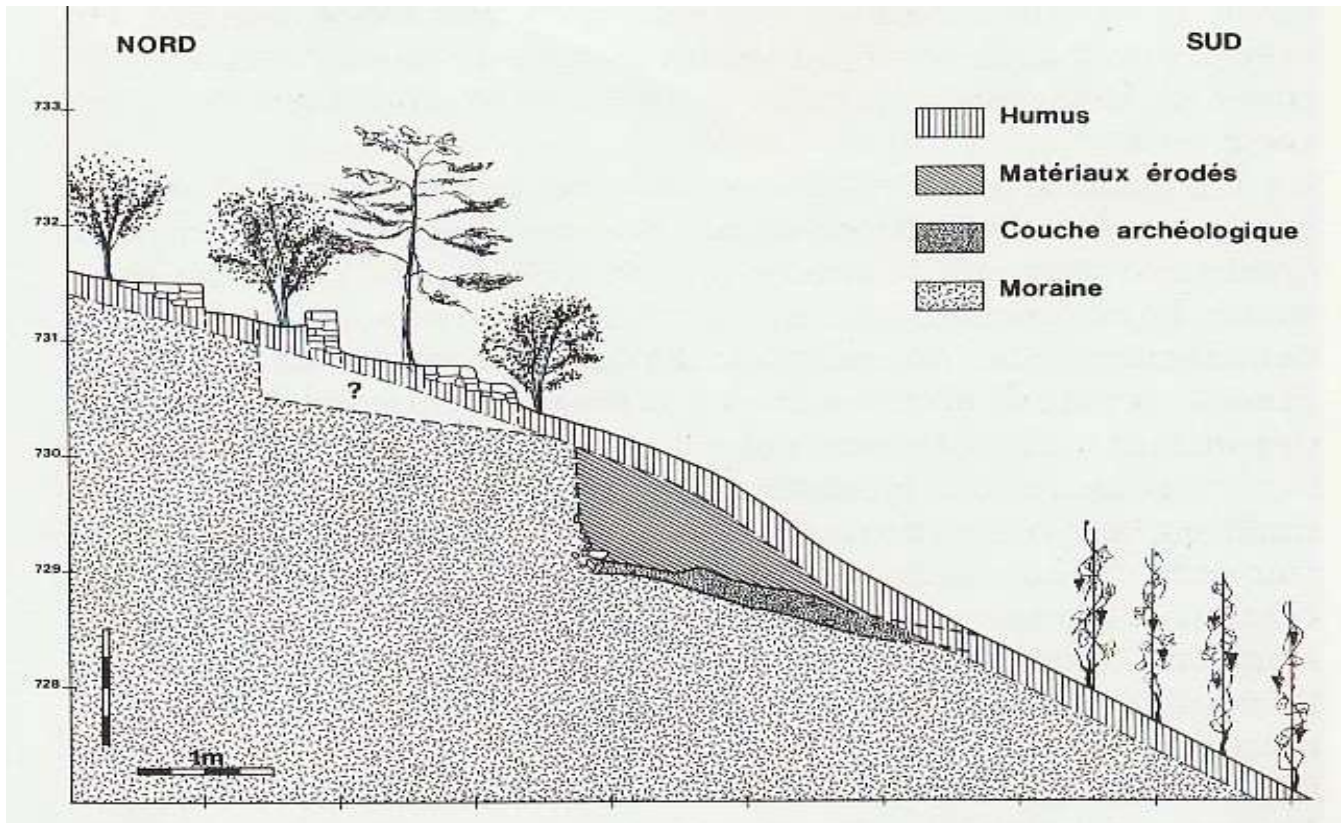


Figure 1.- Chamoson, Les Lumeires, situation de la couche archéologique. Fouilles Pierre Corboud, 1977. Dessin Christiane Pugin.



Photo 2.- Mur en pierres sèches, soubassement d'habitat. (D. Masotti)



Photo 3.- Les ruines du mur de fortification sur rive droite de la Siserantse. (Christian Rey)



Photo 4.- Le même mur de fortification, mais avec vue en direction de Chamoson.
(Christian Rey)



Photo 5.- Idem mais vu du ciel. (Christian Rey)



Photo 6.- Ruine de fortification sur rive gauche de la Siserantse. (Christian Rey)



Photo 7.- Ruines d'habitats ou château ? (D. Masotti)

Les fortifications

A l'heure actuelle, seuls deux éléments de maçonnerie sont encore visibles (**photos 3 à 6**). Ils se situent sur des vires au bas de la paroi de la Routia (massif du Haut-de-Cry), en rives gauche et droite de la Siserantse. En 1970 un mur comportant des meurtrières était encore visible, mais l'exploitation de la carrière attenante située au sud-est en a eu raison.

Dans l'élément de fortification en paroi sur rive droite de la Siserantse, la base d'un mur maçonné est visible sur 80 centimètres de hauteur en moyenne et s'étend de manière fractionnée sur quelques dizaines de mètres de longueur (**photo 5**). Monsieur Ignace Mariétan dans le bulletin de la Murithienne de 1962 parle d'un mur en pierres sèches, mais à l'observation sur place on est bien obligé d'opter pour l'appellation maçonnerie comprenant des pierres liées par un mortier et non de pierres sèches. Le liant, mortier blanchâtre qui provient certainement du four à chaux découvert plus bas, en 1984, par nos soins, présente les mêmes caractéristiques minéralogiques que les échantillons trouvés lors des fouilles du four.

Afin de déterminer la période à laquelle les pierres ont été liées par ce mortier un prélèvement de ce dernier a été effectué par le juriste, Monsieur Christian Rey de Vétroz dans la matinée du 9 septembre 2020 (**photo 8**). L'échantillon a été envoyé au Département archéologie du CIRAM de Bordeaux par la suite. Le principe de l'analyse repose sur l'isotope 14 du carbone fixé dans le mortier lors de sa prise.

Le résultat de cette analyse nous donne une fourchette de dates comprises entre 600 et 650 ap. J.-C. pour le mortier utilisé dans le couronnement du mur (voir rapport en annexe). Monsieur Rossetti nous a demandé de rester prudent sur cette datation " La datation du mortier semble trop ancienne pour la chronologie du site. Cela est certainement dû à des "pollutions" par des calcites géogéniques qui vieillissent artificiellement la datation, ce phénomène peut provenir d'une qualité médiocre dans la fabrication du mortier, par exemple une calcination incomplète du calcaire lors de la fabrication de la chaux". Afin de mieux cerner la date d'utilisation de ce mortier, il serait intéressant de prélever des morceaux de charbon de bois en vue de datation au C14 au fond du four à chaux, opération prévue pour l'année 2021. Il est tout à fait plausible qu'à un autre niveau, inférieur par exemple, la date soit antérieure à notre détermination.

Pour l'instant la datation du mortier du second mur de fortification sur rive gauche de la Siserantse a été mise en attente.

Il semblait important de situer rapidement une date sur le plan informel de cette construction étant donné son exposition aux laves torrentielles de la Siserantse qui risqueraient de la faire disparaître à tout jamais.



Photo 8.- Mortier liant les pierres, toujours sur le même mur de fortification, vu de l'intérieur, depuis la plaine. La datation au carbone 14 a été effectuée sur ce mortier. (Christian Rey)

Le four à chaux

L'utilisation de la chaux, constituant incontournable du mortier, ne fait aucun doute dans ce merveilleux site, on en trouve encore beaucoup comme liant dans certaines parties des murs des fortifications mentionnés ci-dessus.

A l'époque médiévale, la chaux était produite par la calcination de la pierre calcaire dans des fours en forme d'igloo (le témoin encore en place laisse bien deviner son allure). L'opération prenait 3 à 4 jours pour atteindre des températures optimales entre 900 et 1000°C, puis le refroidissement de la masse par la suite prenait 1 à 2 jours. Le produit à la sortie du four était constitué de chaux vive. Pour en faire un liant utilisable en maçonnerie il fallait humidifier la chaux vive afin d'obtenir de la chaux éteinte. La chaux était ensuite mélangée à du sable et de l'eau pour former le mortier.

En 1984, Sophie, mon épouse, m'apportait une appréciable aide dans l'approfondissement du problème posé par les taches rosâtres, révélatrices d'une surchauffe locale du terrain, trouvées en surface de la moraine remaniée, dans le talus amont de la desserte viticole située sous l'épingle à cheveux de la route d'accès à Némiaz. Après quelques coups de truelle les premiers éléments pierreux de l'enveloppe sommitale de ce qui s'avèrera être un four à chaux sont mis à jour. Après avoir décapé le talus avec beaucoup d'attention, nous avons atteint la base de l'édifice, environ 1 mètre plus bas que le niveau actuel de la desserte viticole. La base du four comporte un redan haut et large d'une vingtaine de centimètres longeant le fond du mur. Ce redan n'est plus visible aujourd'hui, les vigneron ayant utilisés la partie basse du four, par simple non-connaissance de la valeur historique de cet objet, comme dépose de déblais.

Les découvertes, mis à part le segment de la paroi du four, se résument à quelques grosses boules de chaux, de la grosseur d'une tête d'homme, et de nombreux morceaux de bois brûlé. Il serait encore possible de chercher d'autres éléments en creusant sous la desserte viticole afin d'établir son emplacement complet au sol et également une datation des cendres au carbone 14 (prévu en 2021). Une fouille temporaire avec restitution du roulement des véhicule desservant les vignes par rampes telles que l'on voit sur les chantiers routiers lors de l'intervention reste la seule solution envisageable, qui ne grèverait pas le budget communal étant donné la multitude de bénévoles qui prouvent régulièrement leur intérêt pour ces recherches historiques.

Aujourd'hui seule une partie de l'élément en élévation reste visible (**photo 9 et 10**) et



Photos 9 et 10.- Le four à chaux. (D. Masotti)

a permis le relevé des dimensions de l'objet. Les fours à chaux les plus importants atteignent au maximum un diamètre de 7m75 (Alain Kersuzan in Les châteaux savoyards dans la guerre entre 1282 et 1355). Celui des "Lumeires" à Chamoson, après calcul intégrant les éléments visibles, atteint 6m40. Il s'agit donc d'une découverte importante dans l'histoire de la Commune. Quant à la hauteur, difficile à estimer car il manque une bonne partie du sommet du four, l'élévation restante atteint les 3m10. Toujours selon Kersuzan, les hauteurs les plus importantes atteignent 4 à 5 mètres.

Au Moyen-Âge les fours à chaux étaient en exploitation sur le chantier même des constructions que cela soit une habitation, une cathédrale ou un château-fort. Le nom "Raffort" se rapporte à ce type d'industrie (raffurnus). Méfiez-vous des noms qui se baladent en toponymie, ce qui est très courant. Par exemple dans le cas qui nous préoccupe, le nom "Raffort" sur la carte topographique officielle se situe ½ kilomètre à l'ouest du véritable emplacement du four.



Photo 11.- Le rempart vu du Sud-Ouest. (D. Masotti)

Le rempart

Sur une distance appréciable d'une bonne centaine de mètres une étrange construction garnit le sommet du vallum morainique des "Crêtes". Sur certains segments la hauteur de ce mur, que l'on va appeler rempart par la suite, atteint plus de 3 mètres, (**photo 11**) ce qui implique que pour positionner correctement les blocs rocheux sur toute la hauteur, il aurait fallu monter un échafaudage. Les vigneronns avaient-ils du temps à perdre lors de la dépose dans une murgère des pierres qui constellaient leurs terrains appelés à devenir vignes ?

À l'ouest du rempart se situe une petite colline, la Tornale, (**photo 12**) sur laquelle devait se situer le gibet selon les dires locaux. L'emplacement de lieux d'exécutions était en général situé proche de l'accès des agglomérations, places fortifiées etc..., afin de décourager les éventuels malandrins. La Colline des Potences, à l'Ouest de la ville de Sion, en bordure de l'accès à la cité en fait un excellent exemple (Vestiges de trois gibets, Vincent Quartier de la Tente, in *Passé Simple* Revue d'Histoire et d'Archéologie, 2017). De plus, entre la Tornale et le rempart, "un élargissement du chemin des vignes accédant à Némiaz se trouve la Place de Ko (**photo 12**), où, dit-on l'on rendait autrefois la justice" (Archives Muret).

Tout près de ce rempart un parchet de vignes porte le nom de "Crêt au Sang". L'on n'en saurait préciser le motif et l'on demeure réduit à des suppositions. À l'époque des défoncements de vignes, on découvrit des ossements, des tronçons d'épée etc... L'on peut, dès lors, conclure que ce coin de terre servit de théâtre à un fait d'armes dont on ne connaît ni la date ni à qui appartenait l'armée qui attaqua Chamoson : Aymon, Pierre II, Amédée VI le Comte Vert, Amédée VII le Comte Rouge, (Essai d'Histoire du District de Conthey, Châtellenie de Conthey, Majories de Nendaz, Ardon-Chamoson et St. Pierre des Clages par J.E. Tamini, Abbé Pierre Délèze, Abbé Paul de Rivaz).

À l'analyse méticuleuse de ce curieux édifice il ressort quelques détails complémentaires qui permettent d'étayer l'hypothèse d'une construction voulue par l'Homme et non d'un dépôt de matériaux pierreux gênants. Les parements présentent des faces extérieures assez régulières et le remplissage entre ces dernières est constitué de blocaille (**photo 13**) comme on le voit souvent dans ce type d'édifice moyenâgeux. Contrairement aux murgères que l'on trouve quelquefois dans les vignes, cette construction est régulière tant dans son épaisseur que dans sa direction qui se déploie sur plus de cent mètres. Dans la partie centrale, un chemin de ronde peut se suivre aisément sur quelques dizaines de mètres dans l'épaisseur du mur qui atteint 3 mètres

environ (**photo 14**). Dans le sol, une fondation rectiligne est visible (**photo 15**), et ce serait étonnant que l'on prépare un soubassement de tas de cailloux (murgère) de cette



Photo 12.- La colline de la Tornale avec la Place de Ko au premier plan sur la route qui accède à Némiaz. (D. Masotti)



Photo 13.- Bocaille remplissant le rempart entre les deux parements. (D. Masotti)



Photo 14.- Cheminement à l'intérieur du rempart. (D. Masotti)



Photo 15.- Traces de fondation rectiligne dans le sol. (D. Masotti)



Photo 16.- Deux segments de rempart vu du ciel. (Christian Rey)



Photo 17.- Au centre du cliché et au pied de la paroi de la Routiaz, la zone des Lumeires avec son four à chaux, ses ruines d'habitats, ses murs de fortifications. (D. Masotti)

manière, système jamais trouvé dans les quelques dépôts caillouteux étudiés à ce jour dans la région du Valais central.

Les vues aériennes réalisées par Christian Rey montrent très bien le développement plus ou moins rectiligne du rempart sur une assez grande longueur (**photo 16**).

Que protégeait ce rempart ? Très certainement les habitations et le centre névralgique des fortifications qui se situaient au pied de la paroi de la Routiaz (**photo 17**), comme a tendance à le prouver la zonation des indices telles que traces d'habitations, four à chaux et fortifications des Lumeires.

Conclusions sur l'emplacement du château de Chamoson et de son village

La totalité des découvertes effectuées jusqu'en 2020 nous poussent vers le scénario hypothétique suivant :

Le premier village de Chamoson qui devait compter moins de 100 habitants (pour comparaison, 225 habitants en 1798 répartis sur toute la Commune selon le recensement cantonal) se situait sur le cône des Lumeires (les bâtiments étaient construits en pierres sèches dans la partie basse qui était surmontée d'une construction boisée dans le haut). Sur rive droite de la Siserantse, une partie du village est ravagée par un éboulement en date inconnue ce qui expliquerait la disparition rapide du site. Les Chamosards décidèrent alors, après un premier assainissement du lit du Saint André en le dirigeant vers la Losentze, en 1436, de créer un nouvel emplacement du village, qui serait dans la zone du village actuel.

Le château, terme qu'il faut prendre avec précautions, devait se situer au sommet de la colline des Lumeires avec des fortifications avérées sur les parties basses de la paroi de la Routia. Beaucoup de gens s'attendent à voir un style de château du type carré savoyard (comme à Yverdon) ou avec des éléments courants tels que donjon, tours reliées par des remparts (courtines) etc... Actuellement avec les éléments découverts à ce jour il faudrait plutôt s'attendre à une colline fortifiée défendue par un système mixte, enceinte de pieux en bois avec quelques éléments en maçonnerie (fortifications en paroi) telle les mottes et lices qui étaient courantes en 1100 ap. J.-C. et avant l'arrivée des techniques de constructions militaires en maçonnerie de pierres que les Croisés rapportèrent du Proche-Orient. Les seules personnes qui pourraient parler de la splendeur du château de Chamoson ou de son architecture rudimentaire, n'ont plus mal aux dents depuis environ 700 ans, et aujourd'hui on en est réduit à des conjectures.

Le four à chaux, un des éléments qui ne prêtent pas à des approches hypothétiques, son existence étant flagrante, mériterait d'être protégé et étudié de manière approfondie. Il a certainement été utilisé lors de la construction des fortifications en paroi.

Le rempart, pourrait donner la clef de son énigme, il suffirait de trouver à l'intérieur de son appareillage des débris de bois que l'on pourrait dater à l'aide du carbone 14. Là aussi, les études continuent sur la situation de son développement topographique ainsi que sur ses éléments architecturaux.

Les activités de découvertes de ces sites ne se cantonnent pas uniquement à l'archéologie mais s'étendent également au partage des connaissances dans une ambiance détendue et amicale lors de sorties historico-gourmandes (**photo 18 et 19**) voir programme de "La Préfecture" au Grugnay/Chamoson.



Photo 18 et 19.- Les activités historico-gourmandes. (David Croci)

Dossier 0920-AR-384V

Les Lumeires
Chamoson –Valais (CH1915)
Suisse

DATATION RADIOCARBONE D'UN PRÉLÈVEMENT DE MORTIER

sur demande de
Daniel Masotti
Confrérie Pro Castrum Chamoson
Chemin de Pro à They 4
CH1955 Grugnay
Suisse

Patrick Rossetti, ing. pour CIRAM

le 12 novembre 2020 à Martillac

Avertissement – Liste des abréviations

L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950, « BP » signifiant before present. Dans nos rapports nous n'utilisons pas les abréviations « av. J.-C. » et « apr. J.-C. » mais « BC » qui, en anglais, signifie before Christ et « AD » qui, en latin, signifie Anno Domini.

LISTE DES PRÉLÈVEMENTS

Réf. CIRAM	Structure	Nature
AR11	Mur de fortification	Mortier de chaux

Tableau 1 : Référencement CIRAM, structure de provenance et nature des prélèvements.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

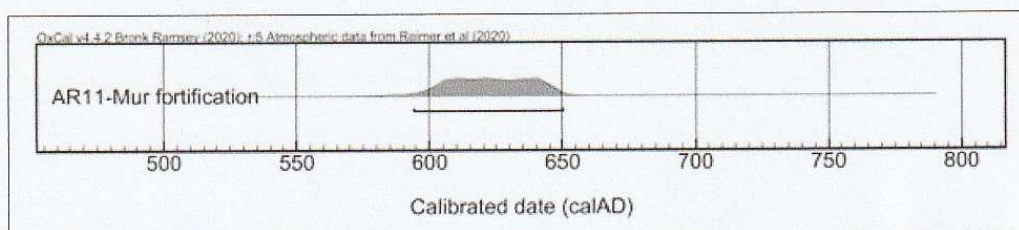


Figure 1 : Représentation graphique de l'ensemble des distributions de probabilité de la datation obtenue sur la structure datée des Lumeires (Chamoson).

La datation du mortier semble trop ancienne pour la chronologie du site. Cela est certainement dû à des « pollutions » (calcite géogénique) qui vieillissent artificiellement la datation. Ce phénomène peut provenir d'une qualité médiocre dans la fabrication du mortier, par exemple une calcination incomplète du calcaire lors de la fabrication de la chaux.

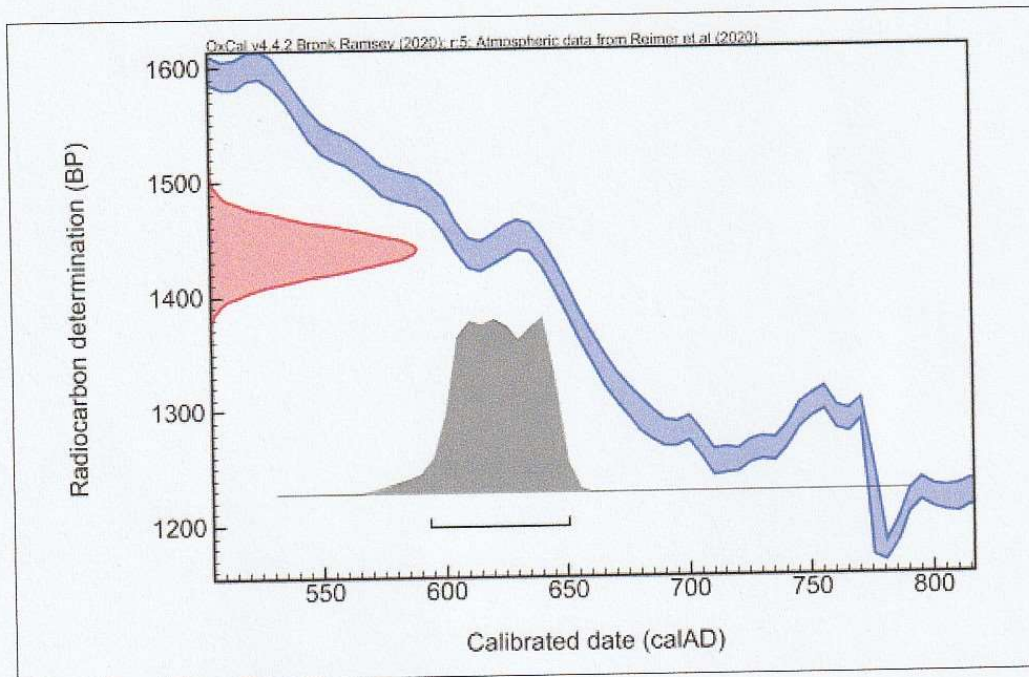


PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

AR11 – Mortier de chaux – Mur de fortification

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}\text{C}$ (‰)
Calcite, résidus alcalins	1440 ± 20	83.58 ± 0.23	-7.75

Dates calibrées à 2 σ : 594 AD (95.4%) 650 AD
(Probabilité de 95.4 %)



ANNEXE – MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR LA DATATION PAR CARBONE 14 – AMS

La datation au carbone 14 est basée sur la mesure de l'activité radiologique du carbone 14 contenu dans toute matière organique. Elle permet de déterminer l'intervalle de temps écoulé depuis la mort de l'organisme à dater (l'abattage de l'arbre par exemple).

Préparation des échantillons

Plus les échantillons sont volumineux, meilleures sont les chances d'obtenir un bon résultat. Un prélèvement de mortier en bloc à l'intérieur de la maçonnerie a de meilleures chances d'aboutir. Les prélèvements sont désagrégés au marteau et les échantillons prévus pour la datation sont prélevés dans le cœur.

Il faut ensuite caractériser le type de mortier utilisé en calculant l'indice d'hydraulicité (Leduc et Chenu, 1912). Ceci permet d'orienter la préparation des échantillons, en réduisant le mortier à ses différents composants (Brock et al., 2010).

La partie tendre du liant n'est pas traitée, et mesurée telle quelle. S'il y a des fragments plus durs après désagrégation au mortier, ils font l'objet de traitements spécifiques. Ils sont tout d'abord broyés mécaniquement, puis tamisés pour isoler une fraction dont le diamètre est compris entre 45 et 250 μm . Cette fraction est mise en solution dans de l'eau déminéralisée et est ensuite passée en bain ultrasonique pendant 30 minutes. Le reliquat est séparé du précipité par décantation, puis séché à 105°C. Les autres fractions du mortier sont désagrégées par cryogénéisation et seule la fraction inférieure à 500 μm est utilisée pour l'analyse.

Elle est traitée sous vide en présence d'acide phosphorique (H_3PO_4 , 100 %). De cette réaction chimique, deux collectes de CO_2 sont effectuées. La première après une minute de réaction à température ambiante et la seconde après 30 minutes de réaction (Ringbom et al., 2014).

Mesure des teneurs en Carbone 14 résiduel et détermination de l'âge

Les différents isotopes de carbone ont été séparés par spectrométrie de masse, avec un accélérateur à 0,5 MeV. Puis, la concentration en ^{14}C a été déterminée en comparant simultanément les mesures de ^{14}C , ^{13}C et ^{12}C avec celles contenues dans des produits de référence (acide oxalique, CO_2 standard, charbon). Le ratio $^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$ (exprimé $\delta^{13}\text{C}$) a été mesuré séparément sur spectromètre de masse dédié à la mesure des rapports isotopiques stables, avec une erreur inférieure à 0,1 ‰ (IRMS, Elementar Isoprime precision).

L'âge ^{14}C conventionnel a été calculé selon la méthode décrite par Stuiver et Polach (*Radiocarbon*, 19 (3), 1977, 355-363). Il prend en compte la correction du fractionnement isotopique ($\delta^{13}\text{C}$), basée sur la comparaison des rapports de concentration $^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$ et $^{14}\text{C}/^{12}\text{C}$. Ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et d'évaluer la fiabilité de la mesure : il s'agit d'un bon indicateur de la « qualité » de l'échantillon. L'incertitude de mesure associée au résultat (σ) regroupe les incertitudes statistiques de comptage du ^{14}C résiduel, la variabilité des mesures et les effets de la soustraction du « blanc ».

Enfin, les intervalles de dates calendaires sont calculés en utilisant la calibration suivante :

OxCal v4.4 (Bronk Ramsey, 2009, *Radiocarbon*, 51(1), 337-360; Bronk Ramsey and Lee, 2013, *Radiocarbon*, 55(2-3), 720-730; Bronk Ramsey, 2017, *Radiocarbon*, 59(2), 1809-1833).

IntCal 20, Calibration pour l'hémisphère nord (Reimer et al., 2020, *Radiocarbon*, 62(4), 725-757; Heaton et al., 2020, *Radiocarbon*, 62(4), 821-863).

Procédure de calibration

La mesure effectuée est exprimée de deux différentes manières : *part of Modern Carbon* (ou pMC) et âge conventionnel. L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950 (BP signifiant *before present* ou avant 1950), qui est l'année de référence. L'âge est exprimé à un écart-type. Les intervalles de datation reflètent une distribution à deux sigmas, c'est à dire 95,4 % de l'ensemble des solutions. L'événement daté peut se retrouver dans n'importe quel intervalle, sans tenir compte de la distribution de probabilité, donnée à titre indicatif. La courbe rouge est une transcription des résultats de mesure des isotopes du carbone (l'âge conventionnel). Cette valeur a besoin d'être corrigée avant de fournir la moindre information chronologique, en raison de l'hétérogénéité de la concentration en ^{14}C dans l'atmosphère à travers le temps. C'est pourquoi la mesure (en rouge), exprimée sous la forme d'une gaussienne, est interpolée avec la courbe de calibration bleue, dans le but de corriger l'âge conventionnel. On obtient alors une distribution *a posteriori* des résultats (en gris), divisée en un ou plusieurs intervalles. Chacun d'entre eux représente une partie de la distribution à deux sigmas. En l'absence d'informations historiques, textuelles ou autre, il n'est pas possible de privilégier un intervalle. En dépit des pourcentages de probabilité, aucun intervalle ne peut être écarté.



Bibliographie sommaire

ARCHIVES DE L'ETAT DU VALAIS, *Majorie d'Ardon et Chamoson*.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, GALLICA, *Anciennes chroniques de Savoie, jusqu'en 1391*.

BLONDEL L., *Le château de Chavey*, Châteaux du Valais, Editions Pillet-Martigny 1982.

DIGI-ARCHIVES, Archives du Chapitre de Sion, Fondation des archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice, Archives du Grand-Saint-Bernard, François Forel, Documents relatifs à l'histoire de la Suisse romande, Fonds d'archives Raymond Lonfat.

Collectif, *Armorial Valaisan*, publié par les Archives Cantonales avec le concours des deux sociétés d'Histoire du Valais sous les auspices du Conseil d'Etat 1946.

KERSUZAN A., *Défendre la Bresse et le Bugey, les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*. Presses universitaires de Lyon, 2005.

KERSUZAN A., *La fabrication de la chaux et du mortier dans les grands chantiers du comté de Savoie*, p.143-158, Mom Editions Lyon, 2020.

MASOTTI D., *Le château de Chamoson ou la forteresse perdue*, Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, brochure "Servir" 2019.

MONNORAT S.-J., *Dictionnaire Provençal-Français*, tome premier, Repos Imprimeur-Librairie-Editeur, Cours des Arès 5, Digne, 1846.

PALAZZO-BERTHOLON B., *Archéologie et archéométrie des mortiers médiévaux*, Etude critique de la bibliographie, Archéologie médiévale, p. 191-216, 1999.

PETREQUIN P., CROUTSCH C., ERRERA M., HONEGGER M., JACCOTHEY L., MARIETHOZ F., REY P.-J., *Approche des productions valaisannes en amphibolite calcique (néphrite)*, JADE, Grandes haches alpines du Néolithique européen v^e et ive millénaire av. J.-C. 2012.

PUGIN C., *Chamoson, les Lumères*. In : Gallay A., éd. *Le Valais avant l'histoire : 14 000 av. J.-C. -47 apr. J.-C.* Catalogue d'exposition (23 mai-28 septembre 1986 ; Sion). Sion : Musées cantonaux du Valais, p. 229-231.

TAMINI J.-E., DELEZE P., DE RIVAZ P., *Essai d'histoire du District de Conthey, châtellenie de Nendaz, Ardon-Chamoson et Saint-Pierre des Clages*, 1935.

Table des matières

Remerciements	3
Préface	4
Avant-propos	5
Coup d'œil sur l'Histoire	8
Géographie du site	12
Découverte des lieux	14
L'ancien village	14
Les fortifications	21
Le four à chaux	23
Le rempart	26
Conclusions	
sur l'emplacement du château de Chamoson et de son village	33
Les activités	34
<u>Annexe 1</u> : rapport de datation au carbone 14 du CIRAM	
sur le mortier de la fortification sur rive droite de la Siserantse	35
Bibliographie sommaire	39



Dans le prochain numéro



Daniel Masotti

Pro Castrum

Bourgeoisie de Chamoson